

VEILLE SECTORIELLE Allemagne

Une publication du SER de Berlin
N°07 et 08 – Juillet Août 2025

Sommaire

Les chiffres à retenir

Transition Ecologique & Energétique

1. Éolien en mer : échec de l'appel d'offres du 1^{er} août
2. *Carbon Capture and Storage (CCS)* : le projet de loi qualifie le stockage de CO₂ « d'intérêt public majeur »
3. L'Allemagne intensifie sa diplomatie climatique avant la COP30
4. Énergie : plusieurs projets de lois validés en Conseil des ministres cet été
5. Le gouvernement fédéral présente son rapport annuel sur le climat

Transports

1. Limogeage du patron de la Deutsche Bahn
2. Le Forum d'experts sur la mobilité et l'infrastructure

respectueuses du climat (EKMI) a rendu son rapport

3. Le déraillement d'un train dans le sud de Ulm cause trois morts

Entreprises & International

1. Réactions des fédérations à la déclaration conjointe des Etats-Unis et de l'Union européenne
2. La poste allemande restreint l'envoi de colis d'Allemagne vers les Etats-Unis
3. L'Allemagne et le Canada souhaitent renforcer leur coopération sur les matières premières critiques
4. 35 mesures pour un État plus efficace : un rapport pour moderniser l'administration allemande
5. Merz affirme son soutien à l'industrie sidérurgique
6. Sommet sur l'investissement « *Made for Germany* »

1. Adoption du nouvel Agenda « High Tech » de l'Allemagne

Les chiffres à retenir

8 textes conjoints adoptés lors du Conseil des ministres franco-allemand (CMFA) du 29 août

Le 25^{ème} CMFA a marqué une étape majeure dans la relance du couple franco-allemand au service de la compétitivité européenne, avec l'adoption de huit textes conjoints et d'une vingtaine de projets phares.

Sur l'industrie, la France et l'Allemagne ont franchi un pas en faveur d'une préférence européenne dans les secteurs de production essentiels et critiques, y compris dans la commande publique. Ils ont également convenu de défendre ensemble auprès de la Commission la réforme du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières, afin d'éviter tout contournement et de soutenir les secteurs les plus exposés comme l'acier, la chimie et l'automobile. Une feuille de route commune sur ce dernier secteur devrait être finalisée avant le dialogue stratégique prévu en septembre.

Dans le domaine numérique, la France et l'Allemagne ont adopté un agenda de coopération clair pour renforcer notre souveraineté numérique, autour de la recherche, des investissements, de la protection des données, de la commande publique et de la préférence européenne. Pour mettre en œuvre cet agenda, un premier Sommet franco-allemand sur la Souveraineté Numérique se tiendra à Berlin le 18 novembre. Les ministres ont confirmé leur volonté de renforcer la souveraineté européenne, en travaillant conjointement sur l'IA, le quantique, le cloud, et l'espace.

Au niveau commercial, nos deux pays se sont accordés à renforcer leur coopération sur le commerce et la sécurité économique, en établissant un dialogue structuré sur

ces thèmes. Nos coordinations seront renforcées en vue des prochaines échéances internationales, lors du G7 présidé par la France en juin 2026.

Enfin, en matière énergétique, la France et l'Allemagne se sont accordées sur le principe de neutralité technologique et de non-discrimination à l'égard de toutes les énergies bas-carbone, et ont décidé de mandater, avec la Pologne, leurs gestionnaires de réseaux de transport afin de réaliser, d'ici 2026, une étude visant à « *analyser leurs interdépendances et améliorer l'optimisation économique des investissements dans les réseaux, notamment les interconnexions. Cette étude doit être réalisée à la lumière de l'évolution des mix électriques au niveau européen.* »

Transition Ecologique & Energétique

1. Éolien en mer : échec de l'appel d'offres du 1^{er} août

Le 6 août, l'Agence fédérale des réseaux (BNetzA) a publié les résultats de l'appel d'offres éolien en mer du 1^{er} août pour les surfaces N.10.1 (2 GW) et N.10.2 (500 MW), situées en mer du Nord. Aucune offre n'a été déposée, l'appel d'offres se soldant par un échec. Il s'agissait de surfaces préétudiées préalablement par l'Office fédéral pour la navigation maritime et l'hydrographie (BSH). Dans le cadre de cet appel d'offres, la sélection des candidats est effectuée selon le montant de l'offre (60 %) et des critères qualitatifs (40 %). L'Agence fédérale des réseaux doit désormais lancer un nouvel appel d'offres pour ces deux surfaces d'ici le 1^{er} juin 2026. La branche de l'éolien en mer exige que le ministère de l'Économie et de l'Énergie (BMWE) revoie d'ici cette

date la loi pour l'éolien en mer (Wind-SeeG) et les mécanismes de soutien actuellement jugés défaillants. Pour rappel, l'éolien en mer représente fin 2024, environ 5,2 % de la production brute d'électricité en Allemagne. L'Allemagne s'est fixé un objectif de 30 GW de capacité installée cumulée à horizon 2030, contre environ 9,2 GW installés aujourd'hui.

2. Carbon Capture and Storage (CCS) : le projet de loi qualifie le stockage de CO₂ « d'intérêt public majeur »

Le gouvernement fédéral a adopté le 6 août une réforme de la loi sur le stockage de CO₂ (KSpG) qui classe le déploiement d'infrastructures de transport et de stockage de CO₂ comme un objectif « d'intérêt public majeur ». S'appuyant sur un projet de loi de l'ancienne coalition Ampel, ce cadre juridique ouvre la voie à l'utilisation des technologies de capture du carbone, de son stockage (CCS) et de sa valorisation (CCU) pour les émissions industrielles difficilement évitables (ciment, chaux), mais aussi pour les futures centrales à gaz, à l'exclusion des centrales à charbon. La loi autorise le stockage offshore dans la zone économique exclusive et sur le plateau continental, tout en excluant les aires marines protégées et les eaux territoriales. Pour le stockage onshore, jusqu'alors limité à la recherche, elle introduit une clause « opt-in », permettant aux Länder de l'autoriser sur leur territoire s'ils le souhaitent.

3. L'Allemagne intensifie sa diplomatie climatique avant la COP30

Début juillet, le secrétaire d'État allemand à l'Environnement et au Climat, Jochen Flasbarth, a mené une tournée internationale au Brésil, en Afrique du Sud et en Chine. À Brasilia (2-3 juillet), il a partagé avec la présidence brésilienne de la COP30 les ambitions et attentes vis-à-vis de la conférence et a réaffirmé l'appui de l'Allemagne à la présidence.

Outre les questions de politique climatique, les thèmes à l'ordre du jour étaient la protection des forêts et la coopération bilatérale en matière d'environnement. En Afrique du Sud (4-6 juillet), au titre de la présidence du G20, les échanges ont porté sur la future COP30, les nouvelles contributions déterminées au niveau national (NDC), les négociations sur le Traité plastique et sur la coopération dans le cadre du partenariat pour une transition énergétique socialement équitable (JET-P)). Enfin, lors de la visite à Pékin (7 juillet), Flasbarth a souligné l'importance du rôle de la Chine, premier émetteur mondial de gaz à effet de serre, dans les négociations sur les nouveaux NDCs et la finance climat.

4. Énergie : plusieurs projets de lois validés en Conseil des ministres cet été

Début août, plusieurs projets de loi relatifs au secteur de l'énergie ont été validés en Conseil des ministres, entre autres : (1) Une loi sur l'accélération de la géothermie, des pompes à chaleur et des accumulateurs de chaleur, avec notamment la reconnaissance pour ces projets d'un « intérêt public majeur » ; (2) la loi de transposition de la directive européenne sur les énergies renouvelables (RED III) dans les secteurs de l'éolien en mer et des réseaux électriques, permettant notamment une simplification des procédures d'autorisation et une accélération du développement des énergies renouvelables ; (3) La loi modifiant la législation du droit de l'énergie afin de renforcer la protection des consommateurs et de modifier d'autres dispositions légales du droit de l'énergie (EnWG) : cette loi vise notamment à renforcer la digitalisation, avec une accélération du déploiement des compteurs intelligents. En outre, le niveau de protection des consommateurs doit être encore renforcé, la loi créant des dispositions exhortant les fournisseurs d'électricité à se prémunir contre les risques liés aux prix ; (4) La suppression de la taxe sur le stockage du gaz, prévu par le contrat de coalition, représentant 3,4 Mrds d'euros. Ces

projets de loi doivent encore être discutés au Bundestag dans les prochaines semaines (Source : [BMWE](#)).

5. Le gouvernement fédéral présente son rapport annuel sur le climat

Le gouvernement fédéral a adopté le 6 août son rapport annuel sur le climat 2025. Le rapport dresse un état des lieux de l'évolution actuelle des émissions territoriales brutes de gaz à effet de serre, des mesures engagées et des programmes déjà déployés en Allemagne et souligne l'importance des aspects sociaux dans la protection du climat. Il confirme la poursuite de la baisse des émissions en Allemagne : en 2024, elles ont diminué de 3,4 % par rapport à 2023, atteignant 649 MtCO₂e. L'objectif de réduction de 65 % d'ici 2030 demeure atteignable, à condition de renforcer la mise en œuvre des mesures existantes et de nouvelles initiatives, en particulier dans les secteurs bâtiment et transport, qui continuent de manquer leurs cibles. Le rôle du climat est souligné comme levier d'innovation et de transformation économique. Mais les conséquences du changement climatique sont désormais clairement perceptibles et mesurables en Allemagne, rendant indispensable le développement parallèle des politiques d'adaptation.

Transports

1. Limogeage du patron de la Deutsche Bahn

Le ministre fédéral des Transports Patrick Schnieder (CDU) a annoncé, jeudi 14 août, la destitution de Richard Lutz, à la tête de la Deutsche Bahn (DB) depuis 2017 alors que son contrat devait courir jusqu'en 2027. L'événement était anticipé par les acteurs du ferroviaire : d'une part, l'accord de coalition mentionnait une « réorganisation du conseil de surveillance et de la direction du groupe » et d'autre part, les désaccords entre P. Schnieder et R. Lutz étaient

connus. Le patron du rail allemand avait notamment jugé trop faible le montant alloué au rail pour les prochaines années et le ministre s'était déclaré « insatisfait » de la ponctualité des trains allemands. P. Schnieder doit présenter le 22 septembre un « Agenda pour des clients satisfaits sur les rails », il pourrait annoncer le nom du successeur à ce moment-là, R. Lutz assurant l'intérim jusqu'à son départ. L'Alliance pro rail regrette que ce limogeage n'ait pas été précédé d'une stratégie pour le rail ni d'un plan de succession.

2. Le Forum d'experts sur la mobilité et l'infrastructure respectueuses du climat (EKMI) a rendu son rapport

L'EKMI (Expertkommission für Mobilität und Infrastruktur) a rassemblé 25 experts de tous modes de transports pour trouver des mesures de décarbonation des transports en repartant des propositions de l'accord de coalition. Son travail avait été lancé mi-juin par le ministre fédéral des Transports Patrick Schnieder (CDU) et s'est clôturé mi-juillet. Les participants étaient regroupés en cinq groupes de travail portant respectivement sur l'électrification du transport routier, la décarbonation du transport poids-lourds, la mobilité communale et multimodale, le transfert sur le rail et l'utilisation de carburants renouvelables. Le ministère des transports examine désormais les recommandations et proposera fin septembre son plan de décarbonation. Ce dernier alimentera le Programme de protection du climat que le ministre de l'Environnement et de la Protection du Climat Carsten Schneider (SPD) présentera d'ici la fin de l'année. Les experts ont globalement salué l'exercice même si des désaccords ont subsisté au sein des groupes de travail et que les propositions ne s'écartent que très peu de l'accord de coalition.

3. Le déraillement d'un train dans le sud de Ulm cause trois morts

Dimanche 27 juillet à 18h10, un train régional a déraillé dans le Bade-Wurtemberg. L'express régional était en route de Sigmaringen à Ulm avec une centaine de passagers à bord et roulait à environ 80 km/h au moment de l'accident. C'est à Riedlingen en Haute-Souabe que deux wagons ont déraillé. Trois personnes sont décédées : le conducteur du train, un employé de la Deutsche Bahn en formation et une passagère. Une quarantaine d'autres passagers ont été blessés dont certains grièvement. La ligne est fermée pour réparation pour une durée indéterminée. Les précipitations importantes dans la région les jours précédents avaient causé un glissement de terrain sur les voies, c'est ce qui a provoqué l'accident. Une carte des risques établie par le Centre allemand de recherche sur le transport ferroviaire indiquait d'ailleurs le lieu de l'accident comme « à risque ». Les glissements de terrain étant de plus en plus fréquents en raison de la multiplication des épisodes de fortes pluies, l'association d'usagers *Pro Bahn* demande de meilleurs systèmes d'alerte et pose la question de la résilience du système ferroviaire au dérèglement climatique.

Entreprises & International

1. Réactions des fédérations à la déclaration conjointe des Etats-Unis et de l'Union européenne

Hildegard Müller, présidente de la VDA (association de l'industrie automobile allemande), a [salué](#) la déclaration conjointe, tout en précisant que l'objectif à long terme devait être un retour à un niveau de droits de douane plus bas. Elle a également salué la reconnaissance mutuelle des normes automobiles. De son côté, la fédération professionnelle, Pharma Deutschland, [reconnaît](#) que le

plafonnement des droits à 15% offre une certaine sécurité, mais avertit que cette mesure fait peser un risque sur l'approvisionnement international en soins. Enfin, la VDMA (fédération allemande des machines-outils) a adressé une [lettre](#) à la présidente de la Commission européenne, l'appelant à tout mettre en œuvre pour (i) éviter l'instauration de nouveaux droits de douane sur les dérivés de l'acier et de l'aluminium prévu à l'article 232 et (ii) exclure les machines et équipements de tout futur droit de douane sectoriel.

2. La poste allemande restreint l'envoi de colis d'Allemagne vers les Etats-Unis

DHL Allemagne a annoncé restreindre l'envoi de colis et de marchandises d'Allemagne vers les Etats-Unis « de manière provisoire ». Cette mesure est prise suite à l'annonce par l'administration Trump, fin juillet, de mettre fin à l'exonération des droits de douane pour les importations de colis d'une valeur inférieure à 800\$ depuis le 29 août. DHL indique, dans un communiqué du 22 août, que des questions importantes restent encore sans réponse, notamment sur la manière dont les droits de douane seront prélevés. Toutefois, les colis dont la valeur n'excède pas 100\$ (soit environ 86€) ne sont, pour le moment, pas concernés par cette mesure.

3. L'Allemagne et le Canada souhaitent renforcer leur coopération sur les matières premières critiques

Le Premier ministre canadien, Mark Carney, et le Chancelier allemand, Friedrich Merz, ont annoncé un renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des matières premières critiques, lors de la visite de la délégation canadienne à Berlin, le 26 août. A cette occasion, la ministre fédérale de l'Economie, Katherina Reiche, et le ministre canadien de l'Energie, Tim Hodgson, ont signé une déclaration

d'intention commune visant à établir un partenariat étroit dans ce domaine. Les matières premières critiques sont « d'une importance vitale » pour l'Allemagne « à cause des développements géopolitiques, en particulier pour les terres rares », a précisé K. Reiche.

4. 35 mesures pour un État plus efficace : un rapport pour moderniser l'administration allemande

Le ministre fédéral de la Modernisation de l'État, K. Wildberger, s'est vu remettre le rapport final de l'« Initiative pour un État efficace », portant 35 recommandations concrètes pour simplifier les processus administratifs et renforcer l'action de l'État. L'objectif est de réduire la complexité des décisions, centraliser certaines compétences (migration, prestations sociales, protection civile) et accélérer l'accès aux services pour les citoyens et les entreprises. Le rapport propose également des mesures de digitalisation, de réduction de la bureaucratie dans des communes et régions modèles, ainsi qu'une nouvelle culture de gestion et de gouvernance au sein des administrations et des partis politiques. Le rapport, long de 160 pages, doit maintenant être étudié et mis en œuvre par le gouvernement, en lien avec les orientations déjà inscrites dans le contrat de coalition.

5. Merz affirme son soutien à l'industrie sidérurgique

Le chancelier fédéral Merz (CDU) a affirmé son soutien à l'avenir de la sidérurgie allemande lors d'une visite en Sarre : « *Nous ferons tout pour maintenir l'industrie sidérurgique et la production d'acier en Allemagne. L'Allemagne a besoin d'une industrie sidérurgique moderne, y compris orientée vers l'acier vert.* » Il a souligné que la préservation de la production d'acier constituait « *un intérêt stratégique pour notre pays* » et annoncé des discussions approfondies avec sites et salariés dans les semaines à

venir, afin d'élaborer une stratégie nationale fiable pour l'acier. Concernant les droits de douane américains de 50 % sur l'acier, Merz a déclaré qu'il fallait « négocier le petit détail », notamment sur les contingents d'exportation non soumis à ces taxes. La ministre-présidente de la Sarre, Anke Rehlinger (SPD), a confirmé une « très grande convergence » avec Merz sur la priorité donnée au développement économique. Elle a insisté sur la nécessité d'apporter rapidement de la clarté aux entreprises sidérurgiques pour la transition vers l'acier vert, notamment en matière de conditions-cadres, de prix de l'énergie et d'infrastructures hydrogène.

6. Sommet sur l'investissement « Made for Germany »

Lundi 21 juillet, de nombreux dirigeants des groupes allemands et internationaux ont rencontré le Chancelier fédéral Merz pour présenter l'initiative « *Made for Germany* ». Lancée par Siemens et Deutsche Bank notamment, l'initiative compte 61 entreprises s'engageant à investir 631 Md€ en Allemagne d'ici 2028 afin de relancer l'attractivité du pays et d'en faire un site d'investissement de premier plan. Parmi les entreprises participantes, on compte par exemple Airbus, BMW, Mercedes-Benz, Rheinmetall, SAP, Volkswagen, Nvidia, ainsi que des entreprises financières telles que Allianz, Deutsche Bank et Blackrock, et des startups telles qu'Isar Aerospace et Marvel Fusion. Les 631 Md€ annoncés devraient permettre le financement de « projets phares » tels que des usines et des instituts de recherche. Bien que Merz annonce « l'une des plus grandes initiatives d'investissement » récente, son ampleur est à nuancer car seulement 100 Md€ sont de nouveaux investissements. Mais les entreprises formulent des attentes claires : des mesures contre la pénurie de main d'œuvre, des autorisations plus rapides pour les projets d'infrastructure et des prix de l'énergie prévisibles.

1. Adoption du nouvel Agenda « High Tech » de l'Allemagne

Le gouvernement fédéral a adopté fin juillet le nouvel « High Tech Agenda » de l'Allemagne, porté par la Ministre fédérale pour la Recherche, la Technologie et l'Espace, Dorothee Bär (CSU). Le gouvernement fédéral mise sur six technologies clefs pour atteindre « plus de compétitivité et de souveraineté grâce à la recherche et la technologie » : l'IA ; le quantique ; la microélectronique ; la biotechnologie ; la fusion et production d'énergie climatiquement neutre ainsi que les technologies de mobilité verte. Pour chaque technologie identifiée, le gouvernement fédéral prévoit d'élaborer avec les Länder et les parties prenantes de l'économie et de la recherche une planification stratégique, avec des initiatives phares et un calendrier de mise en œuvre. Le gouvernement fédéral prévoit également de créer de meilleures conditions cadres pour le transfert de technologie notamment vers les PME, de mettre en place des laboratoires du monde réel et plus de partenariats publics-privés.

2. JD.com, géant chinois du e-commerce, rachète Ceconomy

JD.com, exploitant chinois de boutiques en ligne, doit racheter la société mère de MediaMarkt-Saturn, Ceconomy, présent avec plus de 1 000 magasins dans onze pays européens. Ce rachat intervient quelques mois après que le PDG de Ceconomy, Karsten

Wildberger, a quitté le groupe pour devenir Ministre fédéral du Numérique et de la Modernisation de l'Etat. La transaction devrait permettre au groupe Ceconomy de se moderniser et développer son activité en ligne. Le rachat est en cours d'examen par le Ministère fédéral de l'Economie et doit être finalisé au premier semestre 2026. Il ne devrait pas donner lieu à des licenciements ou fermetures de sites dans les trois premières années.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques. Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Jérôme BROUILLET

Rédactrices : Adèle BESSOULE, Ahlam EL AHMAR, Marin DUCLOS, Clara FUMEX, Stéphanie JALLET, Mathilde FLAMANT, Thomas GOUJAT, Manuela SACCOMANO

Relecteurs : Bertrand LE TALLEC, Frederic MARCHAL

Abonnez-vous : berlin@dgtresor.gouv.fr